

LA CONSTITUTION DES FONDS ÉTRANGERS DANS LES BIBLIOTHÈQUES FRANÇAISES

Par Marie ROUX

CNRS, Laboratoire SPHERE-UMR 7219, Paris. France

(10/10/2010)

INTRODUCTION

Outre leurs collections courantes destinées à la lecture publique, un grand nombre de bibliothèques en France, surtout celles qui ont été anciennement constituées, possèdent des collections évaluées à environ 65 millions de documents patrimoniaux (manuscrits, imprimés, estampes, cartes géographiques, photographies, partitions musicales). Une bonne partie de ce patrimoine est concentrée dans les grandes bibliothèques parisiennes : la Bibliothèque nationale de France (BNF) qui contient à elle seule 30 à 35 millions de documents patrimoniaux, la Bibliothèque Mazarine, la Bibliothèque Sainte-Geneviève, la Bibliothèque de l'Institut, la Bibliothèque de la Ville de Paris. Mais plus de 26 millions de documents patrimoniaux sont dispersés à travers le reste de la France dans environ 750 bibliothèques municipales ou universitaires. [1]

La constitution de collections est bien antérieure à l'invention des bibliothèques : la première forme généralement mentionnée en est le Muséion d'Alexandrie. L'hétérogénéité et la richesse des collections des bibliothèques sont sans doute en grande partie héritées de la pratique du collectionnisme. [2]

Le patrimoine écrit n'est pas contrairement à ce qu'une certaine idée de sa pérennité pourrait faire accroire, immobile. Pour le meilleur, et parfois pour le pire, il bouge. [3]

C'est dans le contexte des bouleversements dûs aux « grandes découvertes » géographiques et techniques touchant l'Europe depuis la fin du Moyen Âge que s'inscrit en France la collecte des livres orientaux pour la Bibliothèque du roi ; précédée par la recherche au Levant de manuscrits grecs et latins, elle s'élargit lentement au reste du monde. [4]

1) MODES DE CONSTITUTION DES FONDS ÉTRANGERS

Il convient de s'interroger tout d'abord sur la définition qui peut être faite d'un ouvrage « étranger » : ouvrage édité à l'étranger mais aussi ouvrage donné à lire en langue étrangère. [5] Si de riches collections existent bien sûr à la BNF, il est au moins une cinquantaine d'autres bibliothèques qui sont riches de fonds étrangers. Ceux-ci peuvent avoir été, au fil des siècles, acquis par des voyageurs français, achetés par des collectionneurs,

donnés par des étrangers ayant séjourné en France, par des gouvernements étrangers, acquis par une politique d'échange ou encore être parvenus par les aléas de l'histoire. [3]

1.1) Une politique d'acquisition

Exprimée dès le XVI^e siècle par quelques savants isolés, l'intention d'acquérir des livres étrangers pour accéder à la connaissance, à la source des littératures et des sciences d'autres pays apparaît officiellement en France vers le début du XVII^e siècle ; l'une des premières tentatives dont on ait gardé la trace effective se situe vers 1612, lorsque De Thou, garde de la Bibliothèque du roi, sollicite Harlay de Sancy, ambassadeur à Constantinople, de lui envoyer des livres. Richelieu, de son côté, désireux d'étendre l'influence française en Orient en encourageant notamment les études orientales, enrichit sa bibliothèque pour « servir d'aliment aux savants ». La collecte d'ouvrages au Levant par l'intermédiaire de chargés de mission ou le recours à des résidents – diplomates, missionnaires ou autres – s'impose en France à partir de Colbert. Ce dernier adresse à tous les consuls en poste une circulaire leur demandant d'envoyer des livres pour sa bibliothèque (29 novembre 1672). [4]

Une véritable impulsion fut, donc, donnée par Colbert à la recherche de manuscrits orientaux, afin de retrouver des textes religieux et scientifiques dont les originaux étaient perdus et qui avaient été traduits dans les langues orientales. Au Caire, vers 1673, le P. Vanslebe acquit nombre de manuscrits persans de valeurs pour la Bibliothèque du roi de France et il en a soigneusement noté leurs prix. [6] Des émissaires furent dépêchés en Orient, notamment l'abbé Sevin : il séjourna à Constantinople de 1728 à 1730 et rapporta plus de 600 manuscrits, dont 134 arméniens, aujourd'hui conservés à la BNF. [7]

Au début du XX^e siècle, lors d'une expédition en Asie, en six semaines de fouilles le sinologue Pelliot va recueillir de nombreux manuscrits et avant de quitter la Chine pour la France, va consacrer du temps à l'acquisition pour la Bibliothèque nationale de Paris, de trente mille volumes destinés à constituer une véritable bibliothèque sinologique moderne. [8]

Au bord de la mer morte, à Qumrân, entre 1947 et 1956, bédouins et archéologues se livrent à une véritable compétition et découvrent onze grottes, de nombreux rouleaux des livres de la Bible dont certains intacts et des milliers de fragments vieux de plus de 2 000 ans, écrits en hébreu ou en araméen. [9] La BNF dispose de manuscrits de Qumrân, acquis dans les années cinquante. [10]

Aujourd'hui, la BNF achète environ 70.000 volumes par an. [11] Les acquisitions en japonais représentent environ 200 volumes sur la littérature japonaise en japonais, 50 volumes

sur l'histoire du Japon en japonais, 100 volumes en traductions littéraires, dictionnaires, études. [12]

À la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, le développement des fonds spéciaux est surtout illustré par l'action de Julius Euting qui fait de Strasbourg une des plus belles bibliothèques orientalistes du monde. Spécialiste reconnu, il sut trouver un moyen pour élargir la collection strasbourgeoise de papyrus créée dès 1889 sur l'initiative du gouverneur impérial d'Alsace-Lorraine. La bibliothèque de Strasbourg entra dans le cartel des papyrus. Constitué à l'origine de quatre membres (Séminaire de Würzburg, Bibliothèque de Strasbourg, Société savante de Leipzig et le professeur Kornemann de Giesen), ce groupe devait servir, par des achats orientaux, la recherche et les collections publiques allemandes. Le fondé de pouvoir du cartel, directeur de l'École allemande du Caire, résidait en Égypte et diffusait auprès de ses confrères-acheteurs les listes des textes littéraires proposées à la vente. Le résultat de cette politique d'achat se mesure aux richesses actuelles du fonds oriental (5213 papyrus, 3034 ostraca, 255 tablettes de bois, 487 tablettes cunéiformes). [13]

En 1961, la Bibliothèque de Strasbourg (BNU) acquiert le fonds égyptologique Chanoine Drioton avec la somme touchée au titre des dommages de guerre pour la seconde guerre mondiale. Etienne Drioton (1889-1961) a été directeur général du service des antiquités de l'Égypte puis professeur au Collège de France. Les ouvrages de cette collection (5 000 volumes, environ 2 000 titres) composent un riche ensemble documentaire, en langues très variées, sur l'Égypte en général et sur l'archéologie égyptienne. [14]

En 2000, le Ministère des Affaires étrangères achète la collection Gandini qui rassemble 7000 cartes postales anciennes sur le Maroc et la Tunisie pour le fonds iconographique conservé à Nantes. Les administrations françaises des pays sous protectorat (Tunisie et Maroc) ou mandat (Syrie et Liban) ont commencé dans l'entre-deux-guerres à constituer localement un fonds iconographique, dont seuls des morceaux choisis étaient adressés au Département. D'abord élaborés de façon empirique, ces fonds prirent une tournure institutionnelle dans les années trente ou quarante, lorsqu'ils furent confiés à un service chargé de l'information et de la presse. Les indépendances mirent un terme à ces collections. Rapatriées à Nantes au même titre que les archives des protectorats, celles-ci constituent l'essentiel des fonds iconographiques du Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN). [15]

La présence d'un centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (Cadist) au sein d'une bibliothèque oblige à porter une attention particulière aux acquisitions en langue étrangères. Rappelons que les Cadist ont été mis en place dans les

années 1980, au moment où l'état des fonds des bibliothèques universitaires s'était révélé préoccupant en raison de la faiblesse des crédits qui y avaient été consacrés pendant des années. Le dispositif a eu pour but d'assurer la présence sur le territoire national d'au moins un exemplaire de certains ouvrages publiés à l'étranger. Le cœur de collection traduit le « core collection » des Anglo-Saxons. Cette expression désigne les fondamentaux indispensables au public universitaire. Il continue à la Sorbonne à être constitué en grande partie, pour les ouvrages étrangers, à partir des grandes collections de monographies. [5]

Dès 1974 fut rédigée une circulaire concernant l'introduction de livres en langues étrangères d'immigration dans les bibliothèques publiques : le secrétaire d'État aux travailleurs immigrés avait proposé, dans le cadre de l'Office national de la promotion culturelle des immigrés, un projet de création de bibliothèques dont le fonds aurait été essentiellement constitué d'ouvrages simples en langue d'origine. Dans neuf départements, 45 titres en trois ou quatre exemplaires furent mis à la disposition du public. Il n'y eut pas de bilan officiel pour évaluer cette action ponctuelle, mais il est évident qu'elle ne pouvait avoir qu'une valeur symbolique : des moyens aussi limités ne pouvaient suffire. [16]

Implantée dans le XIII^e arrondissement de Paris, au cœur de l'un des deux grands quartiers chinois de la capitale, la bibliothèque municipale Jean-Pierre Melville propose des documents en langues asiatiques (près de 6000). L'embryon du fonds a été constitué au début des années 80 à la bibliothèque Italie voisine, à la demande d'une association qui souhaitait répondre aux besoins des jeunes du quartier. Ce fonds renouvelé avec un budget annuel de l'ordre de 12 000 euros est une collection de livres en prêt. [17]

Le fonds en langues étrangères de la médiathèque de Roubaix est ancien, même pour les langues de l'immigration : dans les années 1950, la bibliothèque proposait déjà des documents en polonais (la langue était alors encore parlée par de nombreux Roubaisiens). C'est dans ces mêmes années qu'ont été constituées les collections de livres en anglais, allemand, italien, espagnol, latin. Dans les années 1960, des documents en portugais ont été acquis. Dans les années 1980, cela a été le tour de documents en langue arabe et, plus récemment, en langues asiatiques. [16]

Le très riche fonds espagnol et portugais (du XV^e siècle – avec quelques précieux incunables – jusqu'au XIX^e siècle) de la Bibliothèque Municipale de Rouen Jacques Villon fait partie du patrimoine rouennais et normand puisque nombre de ces livres sont la trace de la présence d'une communauté hispanique importante à Rouen à l'époque moderne et illustrent l'importance et le dynamisme de cette ville, véritable carrefour entre l'Europe du Sud et le Nord. [18] Au XVI^e et aux XVII^e siècles, la colonie hispano-portugaise de Rouen formée en

majorité par des marranes et des protestants amène la constitution de groupes érudits et humanistes. L'essentiel du fonds espagnol ancien est constitué par les ouvrages que ces émigrés ont pu apporter avec eux et par ceux qui, sous leur influence, ont été acquis par des Rouennais de souche. [19]

Certaines villes sont caractérisées par la présence d'importantes collections rassemblées grâce aux seuls intérêts de leurs inventeurs. La municipalité de Vichy est de celles-là. En 1949, l'acquisition de la bibliothèque personnelle de Valery Larbaud donna à la Bibliothèque municipale un relief particulier. Ce géographe illimité, comme se plaisait à le qualifier l'Uruguayen Jules Supervielle avait amassé tout au long de sa vie de nombreux livres et en particulier un fonds très précieux pour l'étude la littérature hispano-américaine. [20]

En France, le coût global de la politique du livre est de l'ordre de 1,3 milliards d'euros par an (dont 500 millions d'euros de TVA à taux réduit). Or, les moyens sont très éclatés, en ce qui concerne les bibliothèques : entre ministères (les bibliothèques universitaires sont financées par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, alors que la bibliothèque nationale de France et la bibliothèque publique d'information du centre Pompidou le sont par le ministère de la culture et de la communication) et entre catégories d'administrations publiques (État et collectivités territoriales, qui disposent, pour les bibliothèques, de la DGD bibliothèques, d'un montant de l'ordre de 80 millions d'euros). [21]

1.2) Le recours à des copies

Ptolémée I^{er}, fondateur de la bibliothèque, exigea que tous les navires faisant escale à Alexandrie livrent les ouvrages détenus à bord, afin qu'ils soient copiés et traduits (les originaux étant généralement conservés à Alexandrie et les copies remises aux propriétaires). [2] Partout la question des modes d'acquisition est posée et l'attention constamment attirée sur l'utilité de se procurer, à défaut d'originaux, des copies pour la Bibliothèque du roi. [4]

Dans les collections de la BNF, il existe des manuscrits copiés en écriture de type yéménite, mais en dehors du Yémen. Ils furent acquis au XVII^e siècle, par l'émissaire de Jean-Baptiste Colbert, le père Michel Vansleb, à Damas, et par Achille Harley de Sancy, probablement à Constantinople. [22] Beaucoup de manuscrits persans, aujourd'hui conservés à Paris, à la BNF ont été copiés dans l'Empire ottoman. Le manuscrit persan était un objet recherché dans l'Empire ottoman jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Et cela, le plus souvent, bien

plus à cause du texte qu'il renfermait que pour des motifs de simple bibliophilie. Ainsi, s'explique la qualité de beaucoup de copies qui nous ont été transmises par les Ottomans. [6]

Le manuscrit d'Abbadie 118 de la BNF (département manuscrits orientaux) est une copie faite pendant le séjour des frères Antoine et Arnauld d'Abbadie en Éthiopie (1838-1848) ; il n'est pas clair où elle est faite et sur quel original, ni qui des deux frères réussit à l'avoir. Antoine d'Abbadie parle de grandes difficultés à cause de la jalousie du propriétaire de l'original dont il ne sait pas le nom. [23]

De nos jours, une partie des fonds d'archives sur l'Amérique Latine sont entrés dans les collections de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) par réalisation de copie de sauvegarde. Ces copies de sauvegarde sont acquises dans le cadre de partenariats avec des associations pour mener à bien des entreprises de sauvegarde d'archives : la BDIC apporte financement, capacité de traitement, conservation et diffusion, et assurance d'une pérennité institutionnelle ; en contrepartie, elle se voit remettre une copie de sauvegarde et de consultation des fonds documentaires ainsi microfilmés ou numérisés. C'est par ce biais que depuis une vingtaine d'années sont entrés dans les collections certains des fonds latino-américains les plus riches. [24]

1.3) Le dépôt légal

Les ouvrages édités en France en langue étrangère (ainsi, la collection « Astraea » éditée par l'université Paul Valéry à Montpellier) sont soumis au dépôt légal. [5] L'ordonnance de François I^{er} du 28 décembre 1537, relative à la création du dépôt légal enjoint aux imprimeurs et aux libraires de déposer à la librairie du château de Blois tout livre imprimé mis en vente dans le royaume. Supprimé en 1790 au nom de la liberté, le dépôt légal est rétabli de manière facultative en 1793 pour protéger la propriété littéraire et redevient obligatoire en 1810 pour surveiller l'imprimerie. [2]

1.4) Les confiscations révolutionnaires

La loi du 2 novembre 1789 marque les débuts de la « conversion de la collection privée en patrimoine collectif » avec la nationalisation des biens du clergé. Des dépôts littéraires sont créés dès 1789 pour recueillir les livres confisqués au clergé, aux émigrés et aux déportés, ainsi que les fonds provenant de la suppression progressive des universités, sociétés littéraires et corporations, au cours de l'année 1793. Ces dépôts sont à l'origine des

collections des bibliothèques publiques, instaurés dans chaque district par la loi du 27 janvier 1794. [2]

Le noyau primitif de la bibliothèque municipale de Reims est constitué des 8 000 livres de la bibliothèque du Collège des Jésuites de Reims, recueillis par la Ville en 1764. À ce premier fonds, se sont ajoutées les saisies révolutionnaires opérées au détriment des abbayes de Saint-Denis, Saint-Remi, Saint-Nicaise, et surtout du chapitre de la Cathédrale. Cette bibliothèque avait bénéficié depuis le IX^e siècle de la générosité de chanoines bibliophiles et des soins attentifs des archevêques de Reims tel Charles de Lorraine. L'un des plus célèbres manuscrits offerts par ce dernier à la bibliothèque du Chapitre est l'Évangélaire slavon, rédigé en cyrillique, que la légende dit avoir été offert par la reine Anne de Kiev à l'occasion de son mariage avec le roi de France Henri 1^{er}. [25] La tradition le présente comme étant le « texte du sacre », sur lesquels les rois de France à partir d'Henri III prêtaient le serment de l'ordre du Saint-Esprit. [26]

La Révolution française fut une période faste pour la collection de manuscrits persans de la BNF avec l'entrée, à la confiscation des biens ecclésiastiques, des collections persanes de Saint-Germain-des-Prés, des jacobins de Saint-Honoré ou de Saint-Victor. [27]

1.5) Les dons, legs et dépôts

Les acquisitions gratuites constituent un apport pour l'enrichissement des collections publiques. Il s'agit soit de legs (disposition testamentaire par laquelle une personne transmet, après sa mort, un bien à un bénéficiaire) soit de donations (acte notarié, effectué du vivant du donateur). [2]

La Bibliothèque Nordique, fonds fenno-scandinave de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, est actuellement la plus riche en livres scandinaves et finnois en dehors des pays nordiques. En 1710, le don fait par Charles-Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, frère de Louvois, de 500 volumes forment le cœur historique de la Nordique. En 1868, grâce au legs d'Alexandre Dezos de la Roquette, ancien consul de France au Danemark et en Norvège de 1831 à 1836, de plus de 1500 ouvrages, se constitue la Collection scandinave. Sa mise en valeur continue à susciter de nombreux dons. [28]

En 1700, le même Charles Maurice Le Tellier fit don à la Bibliothèque du Roi d'un manuscrit connu aujourd'hui sous le nom de *Codex Telleriano-Remensis* (mex.385). Ce document constitue la première pièce d'une collection qui prendra le nom de fonds mexicain seulement au XIX^e. Car, c'est en effet au mois d'août 1898 que la Bibliothèque nationale

enregistre une importante donation de manuscrits mexicains offerte par Augustine Goupil dans le respect des dernières volontés de son époux Charles, Eugène Goupil. [29]

Vers la fin du XIX^e siècle, le grand érudit et orientaliste Abraham Danon a réuni en Turquie, quarante-huit manuscrits hébreux avec près de mille manuscrits arabes. Il les a fait venir à Paris en 1917, en pleine guerre, par un bateau de guerre français pour en faire don à la Bibliothèque de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales. [30]

La Réserve des livres rares de la BNF conserve un ensemble de 111 volumes d'éditions originales d'œuvres de Mishima Yukio provenant de la collection formée par Yoshinari Akiharu, francophile et bibliophile passionné de l'écrivain. C'est grâce à l'intervention de Bernard Franck et de Léon Vandermeersch que le collectionneur en a fait don à la BNF en novembre 1985. [12]

Le fonds chinois de la Bibliothèque municipale de Lyon fait apparaître aujourd'hui quelque 57 000 documents dont 97 % en chinois, monographies et périodiques pour l'essentiel. À l'origine de ce fond, en fait, ce ne fut qu'une question de sauvegarde en mettant à l'abri par un dépôt les livres de l'ancien Institut franco-chinois de Lyon. Cet Institut (1921-1946), seul exemple de structure universitaire sise en dehors de la Chine, a accueilli 473 étudiants chinois venus en France pour faire des études supérieures. En 1983, cette bibliothèque municipale reçoit un don de 5000 volumes fait par la Guoji shudian (structure de diffusion et de promotion des éditions chinoises à l'étranger). Depuis, d'autres dons (ou dépôts) suivent soit effectués par des sinologues français soit par des bibliothèques sinologiques de recherche. [31] Enfin, en 1998-1999, le transfert de la bibliothèque jésuite des Fontaines à la bibliothèque municipale de Lyon apporte un fonds chinois constitué de documents du XX^e siècle. [32]

À la BDIC, divers dons en yiddish permettent d'étudier le mouvement ouvrier juif et la vie des communautés juives de l'Europe de l'Est avant la deuxième guerre mondiale. [33]

En juin 2004, cette bibliothèque s'est vu remettre un rouleau de microfilms contenant 1200 images de documents produits par les autorités paraguayennes, trouvés à Lambaré, au Paraguay. Ces documents témoignent ce que fut le « Plan Condor » pendant les années de dictatures dans les différents pays du Cône Sud de l'Amérique Latine. [20]

Jacques Belin, photographe quasi-officiel de la résidence générale de France à Rabat a légué tout son fonds professionnel (environ 100 000 photos couvrant la période 1940-1961) au Ministère des Affaires étrangères après l'indépendance du Maroc. [15]

Les universités intéressent énormément les écrivains pour les dépôts non seulement de leur bibliothèque, mais également de leurs archives. Depuis 1995, le fonds Emmanuel Robles

est déposé à l'université Paul Valéry de Montpellier ; il comporte plus d'un millier d'ouvrages : 600 ou 700 en langue espagnole, 250 ou 300 d'écrivains maghrébins liés à Robles. [34] Le fonds Francis Ruellan, légué par la famille du géographe en 1978, à l'université de Rennes où il fut professeur comporte 300 ouvrages sur le Brésil. Francis Ruellan enseigna la géographie et la géomorphologie au Brésil de 1941 à 1957. Ses travaux dans ce pays s'appliquèrent en particulier à la détermination du site de Brasilia, nouvelle capitale fédérale brésilienne. [20]

1.6) Les échanges internationaux de publications

La France est l'un des pays où la notion d'échanges internationaux est la plus ancienne : en 1697, Louis XIV échange une collection d'estampes contre des livres chinois. Nicolas Clément, pour obtenir des livres de l'étranger, proposait d'établir des correspondances dans les lieux où s'en imprime le plus ; on chargeait des diplomates de cette tâche. Mode d'acquisition complémentaire de l'achat pour les collections de la BNF, l'échange est utilisé pour acquérir des publications qui ne sont pas en vente, ou parce qu'il est lui-même plus économique que l'achat, ou parce qu'il est impossible d'acheter les publications d'un pays étranger : impossibilité de transferts de fonds, monnaie non convertible, inexistence de circuits commerciaux organisés, manque de devises, pauvreté. [35]

Au milieu du XIX^e siècle, le français Alexandre Vattemare créa le premier système d'échange international de publications qui inspira ensuite, par exemple, les échanges de la Smithsonian Institution ou la Convention de Bruxelles. L'un des plus beaux fruits de ce système fut l'exceptionnelle Bibliothèque américaine de la ville de Paris, contenant quelque 14 000 volumes en 1860, principalement des publications officielles : gouvernement fédéral, Etats et villes de l'Union. Ce fonds échappa partiellement à l'incendie de 1871 qui détruisit l'Hôtel de Ville. Il constitua alors le noyau de la section étrangère de la Bibliothèque administrative du nouvel Hôtel de Ville qui relança pendant une cinquantaine d'années des échanges de publications officielles locales avec le monde entier. Aujourd'hui, ce fonds de publications officielles étrangères, à la charnière des XIX^e et XX^e siècles, est une véritable mine pour les chercheurs en histoire urbaine, histoire économique ou encore histoire du droit. [36]

À la bibliothèque de sciences po (Paris), à partir de 1886, année de parution des Annales de l'École libre des sciences politiques, beaucoup de revues seront obtenues par échanges en France ou à l'étranger. [37]

Pour son fonds chinois, la bibliothèque municipale de Lyon mène une politique active d'échanges avec la bibliothèque municipale de Canton-Guangzhou, la bibliothèque municipale de Shanghai et la bibliothèque nationale de Taiwan. [38]

1.7) Les vols

Sur les 476 manuscrits arabes chrétiens que renferme le fonds arabe e la BNF, quinze d'entre eux seulement ont fait l'objet d'un legs pieux (*waqf* ou *habs*). Cette rareté ne doit pas surprendre puisque, théoriquement, les manuscrits constitués en *waqf* ne devaient pas sortir du lieu de leur dépôt : ce sont donc des manuscrits volés ou vendus, puis achetés en Orient ou en Occident, qui ont échoués à la BNF. [39]

C'est de l'époque du Directoire que date l'attribution à l'Institut, pour étude, de douze carnets de notes et de dessins, en majorité scientifique, de Leonard de Vinci. Ces carnets avaient été saisis en 1796 à la Bibliothèque ambrosienne de Milan par le général Bonaparte. [40]

Depuis plus d'un siècle, des manuscrits royaux sud-coréens, d'une valeur inestimable dorment à la BNF ; Les 297 volumes concernés, jadis conservés aux archives royales de l'île de Kangha, près de la côte ouest de la Corée, avaient été saisis par les militaires français lors d'une expédition en 1866 en représailles à des persécutions infligées à des missionnaires catholiques.[41] Depuis 1976, ce dossier est un vrai contentieux diplomatique entre la France et la Corée. [42]

1.8) Le mécénat

Grace à l'appui financier de la Fondation américaine Ford – qui avait en partie permis à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de voir le jour en apportant un tiers du financement initial, soit un million de dollars – et qui manifestait une volonté forte de contribuer particulièrement au développement des collections d'ouvrages américains en sciences sociales, la nouvelle bibliothèque mit en place, dès 1963, une centrale d'achats. [45] En 2010, la BNF réalise sa plus grosse acquisition patrimoniale. Elle a acquis le seul exemplaire d'Histoire de ma vie de Casanova et d'autres manuscrits du libertin du XVIII^e siècle grâce à un généreux mécène qui a souhaité garder l'anonymat et a déboursé quelques 7 millions d'euros pour l'occasion. [44]

Les microfiches de livres anciens japonais (avant 1700) de la British Library décrits dans le catalogue de Kenneth B. Gardner sont consultables en salle de lecture de la BNF pour celles qui ont été acquises grâce au soutien de la Fondation du Japon de 1998 à 2003, ainsi que de la Fondation pour l'étude de la langue et de la civilisation japonaises en 1998. [12]

1.9) Les conflits de l'Histoire

C'est une décision du maire de Lyon, Édouard Herriot, qui amorce en avril 1915, la constitution d'un fonds de la guerre constitué de documents de tout ordre, paraissant dans le monde entier sur le conflit (pays alliés, neutres ou ennemis). [45]

Du fait des conflits de l'histoire, certaines collections ont changé de propriétaires : la Savoie, Nice et Menton ont des collections italiennes anciennes, mais aussi récentes, puisqu'elles ont été l'objet de dépôts de collections fascistes pendant la Seconde Guerre mondiale. Il existe, pour des raisons similaires, un fonds nazi à la bibliothèque de Strasbourg, un fonds allemand à la bibliothèque universitaire de Lille 3, constitué de récits toujours à consonance nazie, destinée à la détente des soldats allemands. Le fonds américain de la bibliothèque de Roanne est issu des collections de livres destinés au GI pendant le second conflit mondial. [3]

2) LE DEVENIR DES FONDS ÉTRANGERS.

2.1) Le numérique

Réfléchir aux collections en 2010 ne peut évidemment pas se faire en ignorant la réalité du numérique, à la fois parce qu'une part croissante des contenus s'y déplace et parce que les usages informatifs d'internet connaissent un intérêt croissant. [46]

Depuis 2001, la BNF participe à un programme international, dirigé par la fondation américaine Andrew-Mellon dont le but est de présenter aux chercheurs les images des grottes de Dunhuang et celles des manuscrits découverts sur le site et dispersés dans le monde. L'exigence de haute qualité, le souci d'exhaustivité de ce vaste projet Mellon, comme la complexité des documents, lancent un véritable défi quant à leur numérisation, qui donne lieu à la première entreprise de numérisation directe à la BNF. Les images consultables sur le site de la BNF sont liées à des métadonnées en caractères non latins. Les documents de Dunhuang retracent, par leur diversité de formes, de langues et d'écritures, l'histoire d'une région

traversée de riches influences : Dunhuang est en effet le point de départ de la route de la soie vers l'Asie centrale. Sur cette route circulaient non seulement des biens commerciaux mais aussi des idées et des croyances religieuses au cours d'une période capitale de l'expansion du bouddhisme vers l'Extrême-Orient. Un objectif de qualité et les contraintes de conservation ont conduit au choix de la numérisation directe : il s'agit de rendre la fidélité des couleurs et la bonne lisibilité des documents. Mais un des défis – et non des moindres – est de rendre à l'écran l'aspect physique des documents. Car cette collection nous donne de précieuses informations sur le livre en Asie, sur les échanges entre les différentes traditions aboutissant à des formes originales comme les livrets en tourbillon ou les pothis indiennes adaptées aux textes chinois. [47]

Fédérer une offre documentaire d'institutions privées, pour la mettre au service de tous, dans le cadre d'une association avec la BNF, c'est l'un des buts que s'est fixé le Réseau européen des bibliothèques judaïca et hebraïca qui anime le site du réseau Rachel. Ouvert à tous les internautes, le réseau Rachel propose une variété exceptionnelle de documents couvrant tous les domaines du judaïsme et des études juives, bien au-delà de l'expression purement religieuse. La rétro conversion des catalogues a été la première étape de la constitution du réseau Rachel. Un plan de travail complexe, mis en place par l'association Sifria, a permis de transformer les catalogues papiers des trois bibliothèques fondatrices (AIU, SIF, Medem) en base bibliographique unique. Ce processus réalisé en étroite collaboration avec la Bibliothèque nationale d'Israël, a abouti à un outil original, qui propose un accès unique aux données multilingues. Ainsi, une requête formulée en caractères latins fournira en réponse les documents utiles en caractères latins et en caractères hébreux. Le catalogue collectif est ainsi devenu un outil de repérage particulièrement efficace des titres hébraïques, même pour ceux qui ne possèdent pas la langue. [48]

Dès l'époque de la découverte du Brésil, l'histoire des relations franco-brésiliennes s'est nourrie de récits évocateurs dont la publication a frappé l'imaginaire et entretenu les discussions sur le nouveau continent. En donnant accès directement, sous forme numérique et dans leur intégralité, à la plupart des documents majeurs – textes imprimés, dessins et estampes, cartes et photographies sélectionnés dans les collections de la Bibliothèque nationale du Brésil et la BNF, le portail numérique « Franca.Br », mis en place en 2009, bilingue portugais-français, éclaire les aspects essentiels d'une histoire commune. [49]

2.2) La mise en valeur des collections

La mise en valeur des collections étrangères dans les bibliothèques municipales passe d'abord par leur présentation dans la bibliothèque même. La publication de catalogue et de listes de nouveautés bilingues, comme en propose à Paris, les bibliothèques Couronnes et Jean-Pierre Melville et à Roubaix, la médiathèque paraît essentielle. Enfin, la mise en valeur du fonds passe aussi par les animations. [46] Á la bibliothèque de Lyon, la formule des Heures de la découverte (pendant une heure, des documents originaux sont présentés à un public préalablement inscrit) permet de présenter des documents chinois portant sur un sujet spécifique sans que la connaissance du chinois par les participants soit nécessaire. [31]

2. 3) Les restitutions

Les pays autrefois victimes du pillage commis par les puissances impérialistes sont de plus en plus nombreux à réclamer la restitution de leurs biens. L'ONG sud-coréenne Munhwa Yondae (Solidarité culturelle) a annoncé, le 6 janvier 2010, avoir été déboutée, le 24 décembre 2009 par le tribunal administratif de Paris. Elle avait intenté une action en janvier 2007 pour obtenir la restitution des Protocoles royaux de la dynastie Joseon. [41] En 1866, des militaires français, après en avoir brûlé 5000, avaient saisi 350 manuscrits dans la bibliothèque royale, à l'ouest de Séoul. Cet ensemble constitue un témoignage historique unique en leur genre : mêlant texte et dessins, ils recensent et établissent les règles des cérémonies officielles et de la vie de cour sous la dynastie Joseon, au pouvoir dans la péninsule coréenne de 1392 à 1910. Des textes d'une grande valeur, inscrits par l'UNESCO depuis 2007 au registre international Mémoire du monde. La Convention des Nations unies concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels adoptée en 1970, prévoit le retour permanent de tous les biens obtenus illégalement sauf qu'elle ne s'applique pas à ceux volés avant sa signature. Le tribunal administratif de Paris justifie son rejet par le fait que étant conservés à la Bibliothèque nationale de France, ces manuscrits appartiennent à l'État français : le contexte et les conditions dans lesquels ils ont été saisis ne changent rien à l'affaire. Avec l'UNESCO, l'Agence coréenne du Patrimoine Culturel est en pointe dans la promotion du retour de biens culturels à leurs pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale. [42]

CONCLUSION

Le patrimoine écrit des bibliothèques françaises est vivant ; il continue de s'enrichir et l'État y contribue de manière significative par des aides directes d'une part –subventions du Ministère de la culture et de la communication et dans le cas d'acquisitions exceptionnelles par la contribution du fonds du patrimoine. [1]

La politique du livre étant constitué de deux éléments, l'action en faveur des bibliothèques et le soutien économique à la chaîne du livre, il serait logique de regrouper clairement les crédits correspondant à ces deux composantes sur deux actions : celle relative aux bibliothèques et celle relative au soutien à la chaîne du livre. Compte tenu du caractère éclaté des moyens entre différents ministères, il paraît nécessaire de désigner un ministre chef de file. [21]

Constituées au fil des siècles par des achats, des dons, des échanges, par les aléas de l'histoire, de riches collections de fonds étrangers existent dans les bibliothèques françaises. C'est une responsabilité des bibliothécaires que de contribuer à une meilleure connaissance de ce patrimoine, que de croiser les regards avec les autres collections d'origine étrangères, que de proposer les modalités d'identification, de conservation et de communications les plus adéquats. [3]

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est présentée dans l'ordre chronologique de citation des documents

[1] Direction du Livre et de la Lecture Le patrimoine écrit des bibliothèques françaises. [en ligne]. 2007, Fiche n°4, [1p]. Disponible sur : <http://www.centrenationaldulivre.fr> (consulté le 26 juin 2010).

[2] BOURGEOUX Laure. Naissance et développement des collections. In : Musées et bibliothèques sur Internet : le patrimoine au défi du numérique. [en ligne]. Histoire de l'Art et d'Archéologie, Master 2 Histoire et politique des musées et du patrimoine, Université Paris I-Panthéon Sorbonne, U.F.R. 03, 2009, [11 p.]. Disponible sur : <http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/46/29/PDF/MemM2LB.pdf> (consulté le 14 août 2010).

[3] POULAIN Martine. Migrations de l'écrit. [In]. Bulletin des Bibliothèques de France, [en ligne]. Paris, 1997, t. 42n°1 [2 p.]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-01-0068-004> (consulté le 27 juin 2010).

[4] BERTHIER Annie. Inventaires et catalogues, une longue histoire. L'exemple des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale de France. [In]. Revue des mondes musulmans et de la méditerranée, [en ligne]. n°99-100, [2002], [16p.]. Disponible sur : <http://remmm.revues.org/index1171.html?file=1> (consulté le 30 juin 2010).

[5] DULOIS Maylis, KUNTZMANN Nelly, LIARD Marie-Françoise, « Le cœur et la marge » Les acquisitions étrangères récentes dans deux bibliothèques universitaires : la Sorbonne et Aix-Marseille I. [In]. Bulletin des Bibliothèques de France. [en ligne]. 2003, t. 48, n°5, [13 p.]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/01-dulois.pdf> (consulté le 3 juillet 2010).

[6] RICHARD Francis. Lecteurs ottomans de manuscrits persans du XVI^e au XVIII^e siècle. [In] Revue des mondes musulmans et de la méditerranée. n° 87-88 [en ligne]. 1999, n° 87-88, [5 p.]. Disponible sur : <http://remmm.revues.org/index298.html?file=1> (consulté le 12 juillet 2010).

[7] LIESIECKI Sylvie. Trésors des livres arméniens. [en ligne]. Bibliothèque nationale de France. Paris, [2007], [3 p.]. Disponible : http://chroniques.bnf.fr/.../expositions/livres_armeniens.htm (consulté le 28 juin 2010).

[8] Explorations françaises en Asie centrale. [en ligne]. International Dunhuang Project (IDP), 2009, [4 p.]. Disponible sur : http://idp.bnf.fr/pages/collections_fr.a4d (consulté le 28 juin 2010).

[9] Qumrân le secret des manuscrits de la mer morte. [en ligne]. Bibliothèque nationale de France, Paris, 2010, [1p.]. Disponible sur : http://www.bnf.fr/fr/evenements_et...expositions/f.qumram.html (consulté le 1er juillet 2010).

[10] LANGLOIS Michael. Qumrân. Le secret des manuscrits de la mer morte. [in] Biblia magazine. [en ligne]. février-mars 2010, n°75, [3 p.] Disponible sur : <http://michaellanglois.org/media/press/medias/chroniques-de-la-bnf-53-p-6-9.pdf> (consulté le 28 juin 2010).

[11] Extrait du rapport d'activité 2008. [en ligne]. Bibliothèque Nationale de France, Paris, [2009], [5 p.]. Disponible sur : <http://webapp.bnf.fr/rapport/html/annexes/rapport2008.htm> (consulté le 14 août 2010).

[12] DESTOUET Josiane. [Les collections japonaises à la Bibliothèque nationale de France] [in] HORIUCHI Annick. Dossier Bibliothèques. [en ligne]. Bibliothèque nationale de France, Paris, [2008], [13 p.]. Disponible sur : <http://japethno.info/jmbutel/IMG/pdf> (consulté le 5 juillet 2010).

[13] LITTLER Gérard. La Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Constitution de la collection dans la période allemande. [in] Bulletin des Bibliothèques de France. [en ligne]. 2002, t.47, n°4, Paris, [11 p.]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0036-005> (consulté le 2 juillet 2010).

[14] Fonds égyptologique Chanoine Drioton. [en ligne]. Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg- BNU, [2010], [2p.]
Disponible sur : www.bnu.fr/BNU/FR/...fonds/Drioton.htm (consulté le 10 juillet 2010).

[15] Iconothèque. [en ligne]. Ministères des affaires étrangères, Paris, [2008]. [4 p.]
Disponible sur : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817archives-patrimoine_3512/iconotheque_12689/nantes_28549.html (consulté le 30 juin 2010).

[16] BOUQUIN-KELLER Hélène. Les langues dites d'immigration dans les bibliothèques municipales françaises [in] Bulletin des Bibliothèques de France. [en ligne]. 2003, t. 48, n°5, Paris, [7 p.]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2003-05-0034-004> (consulté le 7 juillet 2010).

[17] ALIX Yves. Le fonds en langues asiatiques à la médiathèque Jean-Pierre-Melville à Paris. [in] Bulletin des Bibliothèques de France. [en ligne]. 2007, t. 52, n°3, [1 p.].
Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0067-012> (consulté le 7 juillet 2010).

[18] Projet Axe 1- BIVUR-BMR : Bibliothèque Virtuelle de l'Université de Rouen, Fonds européen ancien de la Bibliothèque de Rouen. [en ligne]. Université de Rouen, 2008, [1 p.]
Disponible sur : www.univ-rouen.fr/02340360/0/fiche_IRSHS_pagelibre/ (consulté le 12 juillet 2010).

[19] DESGRAVES Louis. Doublet (Arlette), Catalogue du fonds ancien espagnol et portugais de le Bibliothèque municipale de Rouen : 1479-1700. [in] Bulletin des Bibliothèques de France. [en ligne]. 1974, vol. 19, n° 12, [2 p.].
Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1974-12-0879-001.pdf> (consulté le 12 juillet 2010).

[20] HUERTA Mona. Bibliothèques et collections latino-américaines : les singularités de la France régionale. [en ligne] GIS Amérique latine. [2008], [7 p.] Disponible sur : www.reseau-amerique-latine.fr/fonds/ (consulté le 25 juin 2010).

[21] La politique du livre face au défi du numérique. Les principales observations du rapporteur. [en ligne]. Sénat, [2010], 12 p. Disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r09-338/r09-338.html> (consulté le 14 août 2010).

[22] HÉRICHER Laurent. Manuscrits yéménites en caractères hébreux de la Bibliothèque nationale de France. [en ligne]. Centre Français d'Archéologie et de Sciences Sociales de Sanaa (CEFAS). [2009], 10 p. Disponible sur : www.cefass.com.ye/spip.php?article187 (consulté le 12 juillet 2010).

[23] MANFRED Kropp. Les premières querelles théologiques d'Abuna Salama III en Éthiopie [in] Annales d'Éthiopie. [en ligne]. Volume 14, 1987, [5 p.] Disponible sur : <http://www.persee.fr/> (consulté le 12 juillet 2010).

[24] TARDY Cécile. Les archives latino-américaines à la BDIC : principaux fonds et thématiques [en ligne]. Nuevo Mundo Mundos Nuevos, 2008, [6 p.]. Disponible sur : <http://nuevomundo.revues.org/index35633.html> (consulté le 5 juillet 2010).

[25] Le patrimoine écrit, les richesses des fonds anciens de la bibliothèque municipale. Histoire des collections. [en ligne]. Bibliothèque municipale de Reims, [2010], [3 p.]. Disponible sur : www.bm-reims.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?...129 (consulté le 09 juillet 2010).

[26] Les Trésors de la Bibliothèque municipale de Reims. [en ligne]. Bibliothèque municipale de Reims, [2010], [3 p.]. Disponible sur : www.bm-reims.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=EXPLOITATION&EXTERNALID=WBCTDOC_126&SYNCMENU=TRESORS_BIBLIO (consulté le 09 juillet 2010).

[27] RICHARD Francis. La collection de manuscrits persans de la Bibliothèque nationale de France et son histoire. [en ligne]. Bibliothèque Nationale de France. [2010], [2 p.]. Disponible sur : <http://expositions.bnf.fr/splendeurs/index.htm> (consulté le 15 juillet 2010).

[28] VINCENOT Hedvig. La Nordique, Histoire des origines à nos jours. [en ligne]. La Bibliothèque Sainte-Geneviève, [2010], [4 p.]. Disponible sur : <http://www-bsg.univ-paris1.fr/nordique/home.htm> (consulté le 26 juin 2010).

[29] DURAND-FOREST Jacqueline (de), SWANTON Michael W. Un regard historique sur le fonds mexicain de la Bibliothèque Nationale de France. [In] Journal de la Société des Américanistes 1998, volume 84-2. [en ligne] Disponible sur : <http://www.reseau-amerique-latine.fr/fonds/> (consulté le 10 juillet 2010).

[30] KERNER Samuel. Les manuscrits hébreux du « Fonds Danon » de la Bibliothèque de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales. [In] Bulletin des Bibliothèques de France. [en ligne]. 1977, n° 7, [3 p.]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1997-07-0449-002> (consulté le 25 juin 2010).

[31] DE MONTE Valentina. Le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon. [In] Bulletin des Bibliothèques de France. [en ligne]. 2007, t.52, n°3. [5 p.] Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0062-011> (consulté le 3 juillet 2010).

[32] GUINARD Pierre. De Chantilly à la Part-Dieu, la collection jésuite des Fontaines, trois ans après. [In] Bulletin des Bibliothèques de France. [en ligne]. 2002, t.47, n°4. Disponible sur: <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0029-004> (consulté le 3 juillet 2010)

[33] DREYFUS-ARMAND Geneviève. La recherche à la BDIC. Les archives privées et quelques autres sources primaires. [In] Matériaux pour l'histoire de notre temps, 1995, n° 37-38. Europe : nouveaux aspects/ nouveaux débats. [en ligne]. [5.]. Disponible sur : www.persee.fr/web/revues/.../mat_0769-3206_1995_num_37_1_402745 (consulté le 30 juin 2010).

[34] Le Fonds Robles. [en ligne]. Université Paul Valéry-Montpellier III, [2010], [2 p.]. Disponible sur : <http://www.biu-montpellier.fr/ezpublish/index.php/fre/Patrimoine/Lettres/Le-fonds-Emmanuel-Robles> (consulté le 25 juin 2010).

[35] GHENNAM Elisa. La place des échanges internationaux de publications. [In] Moyens de coordination des échanges internationaux de périodiques entrants et sortants au service des échanges de la BNF, Projet professionnel personnel de bibliothécaire : dossier d'aide à la décision. [en ligne]. École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques. 2000, [10 p.]. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-882> (consulté le 5 juillet 2010).

[36] TILLIETTE Pierre-Alain. Le Système d'Échange International d'Alexandre Vattemare (1796-1864) à l'origine d'un Trésor pour les Historiens : Le Fonds de Publications Officielles Étrangères de La Bibliothèque Administrative de la Ville de Paris. [In] 64th IFLA General Conference August 16 – August 21, 1998. [en ligne] International Federation of Library Associations and Institutions , IFLANET, [9 p.] Disponible sur : <http://archive.ifla.org/IV/ifla64/151-133f.htm> (consulté le 12 juillet 2010).

[37] SEMENCE Marie-Edith. Les Collections. [in] Constitution et évaluation des collections de livres de la bibliothèque de Science Po. Ecole Libre des Science Politiques (1871-1945). [en ligne] FNNSP-IEP, 2008, [15 p.]. Disponible sur : <http://bibliotheque.sciences-po.fr/fr/pratique/collections/ELSP2008.pdf> (consulté le 28 juin 2010).

[38] Fonds Chinois-Historique. [en ligne] Bibliothèque municipale de Lyon. [2010], [2 p.] Disponible sur : http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/fonds_chinois.htm (consulté le 28 juin 2010).

[39] TROUPEAU Gérard. Les actes de waqf des manuscrits arabes chrétiens de la Bibliothèque nationale de France. [In] Revue des mondes musulmans et de la méditerranée. [en ligne], 2002, n° 99-100, [7p.]. Disponible sur : <http://remmm.revues.org/index1173.html> (consulté le 12 juillet 2010).

[40] Histoire de la Bibliothèque de L'Institut de France. [en ligne]. Institut de France, [2010], [4 p.]. Disponible sur : <http://www.bibliotheque-institutdefrance.fr/historique/historique.html> (consulté le 23 juin 2010).

[41] KWON Kun-jong. Séoul ne renonce pas aux manuscrits Uigwe. [en ligne]. Courrier International, 14 janvier.2010, [2 p.]
Disponible sur : <http://www.courrierinternational.com/article/2010/01/14/seoul-ne-renonce-pas-aux-manuscrits-uigwe> (consulté le 25 juin 2010).

[42] Corée du Sud : les manuscrits de la discorde. [en ligne]. Bibliofrance.org, 21 mars 2010, [2 p.]. Disponible sur :
http://www.bibliofrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1029:coree-du-sud&catid=57:-articles-de-bibliofrance&Itemid=38 (consulté le 25 juin 2010).

[43] Bibliothèque de la FMSH. [In] Lettre d'information. [en ligne]. Fondation Maison des sciences de l'homme [FMSH], janv.-mars 2008, 3 p. Disponible sur: <http://www.msh-paris.fr/actualites/lettre-fmsh/06/articles/dossier2.html> (consulté le 23 juin 2010).

[44] La BNF réalise sa plus grosse acquisition patrimoniale. [en ligne]. Livres Hebdo, 18 février 2010, [1p.]. Disponible sur :
<http://www.livreshebdo.fr/bibliotheques/actualites/la-bnf-realise-sa-plus-grosse-acquisition-patrimoniale/4070.aspx> (consulté le 12 juillet 2010).

[45] Collections remarquables. Le fonds de la guerre 1914-1918. [en ligne]. Bibliothèque municipale de Lyon, [2009], [3 p.]. Disponible sur: <http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/fonds-guerre.htm> (consulté le 26 juin 2010).

[46] CALENGE Bernard, Le nouveau visage de la collection. [In] Bulletin de Bibliothèques de France. [en ligne]. 2010, T. 55, n°3, [7 p.].
Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0006-001> (consulté le 2 juillet 2010)

[47] COHEN Monique, BÉRANGER Véronique, International & réseaux. Le projet Mellon à la BNF : la numérisation des collections de Dunhuang. [en ligne]. Bibliothèque nationale de France. [2004], [2 p.]. Disponible sur :
http://chroniques.bnf.fr/default.php?src1=archives/janvier2004/numero_courant/international/menu_gauche.php&src2=/archives/janvier2004/numero_courant/international/projet_mellon.htm (consulté le 9 juillet 2010).

[48] KUPERMINC Jean-Claude. Le réseau Rachel : une vitrine des sources juives. [In] Bulletin de Bibliothèques de France. [en ligne]. 2010, T. 55, n°1, [3 p.]. Disponible sur :
<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-01-0058-012> (consulté le 8 juillet 2010).

[49] « Franca.Br » : Un portail numérique entre la Bibliothèque nationale du Brésil et la BNF. Le Blog de la SOFETH, Société Française d'Ethnoscénologie. [26 novembre 2009, [2 p.]. Disponible sur : <http://sofeth.over-blog.com/article--fran-a-br-un-portail-numerique-entre-la-bibliotheque-nationale-du-bresil-et-la-bnf-40089029.html> (consulté le 9 juillet 2010)

Sites de web ressources

1) Bibliothèques référencées

Bibliothèque administrative de la Ville de Paris

La Bibliothèque administrative a été créée en 1872 pour remplacer la bibliothèque détruite dans l'incendie de l'Hôtel de Ville de mai 1871.

Les fonds étrangers sont le fruit des échanges internationaux organisés par la Ville de Paris du milieu du 19^e siècle aux années 1920. 40 000 volumes traitant de sujets très variés représentent un ensemble unique en son genre de publications des administrations nationales et locales de la plupart des pays du monde.

URL : http://www.paris.fr/portail/pratique/Portal.lut?page_id=7937&document_type_id

Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine

Bibliothèque-Musée spécialisée dans l'histoire contemporaine et les relations internationales aux 20^e et 21^e siècles, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine-BDIC est placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Créée en plein conflit afin de comprendre les causes de la Première Guerre mondiale, son développement et ses conséquences, elle a eu, dès ses origines, pour vocation de rassembler tous les matériaux, toutes les traces des événements pouvant servir à interpréter et écrire l'histoire de notre temps. Ses collections françaises et étrangères, souvent uniques en Europe, se montent, aujourd'hui, à plus de trois millions de documents. URL : www.bdic.fr/

Bibliothèque de la Fondation maison des sciences de l'homme (FMSH)

Au niveau international, la bibliothèque de la FMSH mis en place, par une politique volontariste des réseaux de dons et d'échanges réguliers de publications. URL : <http://www.msh-paris.fr/actualites/lettre-fmsh/06/articles/dossier2.html>

Bibliothèque de l'Institut

La bibliothèque de l'Institut regroupe les bibliothèques des cinq académies qui composent l'Institut de France. Elle comporte, environ, 600 000 titres dont 40 000 livres imprimés anciens (avant 1810) et 188 incunables. 16 000 usuels sont en libre accès dans la salle de lecture. URL : www.bibliotheque-institutdefrance.fr

Bibliothèque municipale de Lyon

Composé à ce jour de plus de 50 000 documents, le fonds chinois de la bibliothèque municipale de Lyon est la seule collection chinoise de province à être traitée et accessible à tous publics sinisants ou non.

URL : http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/fonds_chinois.htm

Dans ses collections remarquables, la bibliothèque municipale de Lyon possède, aussi, un important fonds de la guerre 1914-1918.

URL : <http://www.bm-lyon.fr/decouvrir/collections/fonds-guerre.htm>

Bibliothèque municipale de Rouen (BMR)

La BMR possède non seulement un très riche fonds espagnol et portugais (du XV^e au XIX^e siècle) mais aussi un fonds de manuscrits et d'ouvrages imprimés italiens d'intérêt mondial. Ces fonds en langue étrangère sont méconnus du public et des chercheurs car l'absence d'inventaire global rend leur accès difficile. Le projet BIVUR-BMR (Bibliothèque Virtuelle de l'Université de Rouen, Fond européen ancien de la Bibliothèque de Rouen) a pour objectifs le catalogage, la numérisation de ces fonds et l'édition en ligne d'ouvrages imprimés et de certains manuscrits. URL : www.univ-rouen.fr/02340360/0/fiche_IRSHS_pagelibre/

Bibliothèque municipale de Reims

Les manuscrits (3000 pièces environ) constituent la principale richesse de la bibliothèque de Reims. L'un des plus célèbres manuscrits de cette bibliothèque est l'évangélaire slavon en caractères cyrilliques du XI^e siècle. La tradition le présente comme étant « le texte du sacre » sur lesquels les rois de France à partir d'Henri III prêtaient le serment de l'ordre du Saint-Esprit. URL : www.bm-reims.fr/webcontent/viewer/viewer.asp?INSTANCE=EXPLOITATION&EXTERNALID=WBCTDOC_126&SYNCME NU=TRESORS_BIBLIO

Bibliothèque nationale de France (BNF)

La Bibliothèque nationale de France (BNF), ainsi dénommée depuis 1994, est la bibliothèque nationale de la République française, héritière des collections royales constituées depuis la fin du Moyen Âge. Première institution chargée de la collecte du dépôt légal, à partir de 1537, elle est la plus importante bibliothèque de France et l'une des plus importantes au monde. Aussi bien dans les manuscrits que dans les textes imprimés, toutes les cultures gréco-latines et toutes les cultures du monde entier sont représentées depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. URL : <http://www.bnf.fr>

Gallica est l'une des plus importantes bibliothèques numériques accessibles gratuitement sur Internet. Gallica permet la consultation d'une partie des collections numérisées de la Bibliothèque nationale de France. URL : <http://gallica.bnf.fr/>

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (BNU)

Créée en 1871 par le gouvernement allemand après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg est un établissement emblématique des relations franco-allemandes. De par son histoire, elle abrite les collections germaniques les plus importantes du territoire français. Au niveau national, elle est officiellement reconnue comme bibliothèque de référence pour ce qui concerne cette aire culturelle: en 1980, elle a été nommée Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) pour le domaine "Langues, littératures et civilisation germaniques". Depuis 1994, elle est le pôle associé de la Bibliothèque nationale de France pour ces mêmes questions.

URL : <http://www.bnu.fr/BNU/FR/Poles+excellence/Etudes+germaniques>

URL : <http://www.bnu.fr/BNU/FR/A+propos/Collections>

Pour le fonds égyptologique Chanoine Drioton :

URL : www.bnu.fr/BNU/FR/...fonds/Drioton.htm

Bibliothèque Nordique

La Bibliothèque Nordique, fonds fenno-scandinave de la Bibliothèque Sainte Geneviève (Paris), est actuellement la bibliothèque la plus riche en livres scandinaves et finnois en dehors des pays nordiques. URL : <http://www-bsg.univ-paris1.fr/nordique/home.htm>

Bibliothèque Sciences-Po (Paris)

À partir de 1886, année de la parution des Annales de l'École libre des sciences politiques, beaucoup de revues sont obtenues par échanges en France et à l'étranger. URL : <http://bibliotheque.sciences-po.fr/fr/pratique/collections/ELSP2008.pdf>

Bibliothèque Université Paul Valéry de Montpellier

LE fonds ROBLÈS-Patrimoine Méditerranéen a été constitué en 1996 à partir d'une donation faite à l'université Montpellier III par Jacqueline Macek-Roblès, fille de l'écrivain Emmanuel Roblès, décédé en 1995. Installé à la Bibliothèque universitaire parmi les fonds spéciaux. Le fonds Emmanuel Roblès est constitué de 1500 ouvrages et périodiques en langues française, espagnole et portugaise (littérature ibérique et latino-américaine), issus de la bibliothèque privée d'Emmanuel Roblès, de l'Académie Goncourt (1914-1995).

URL : <http://www.biu-montpellier.fr/ezpublish/index.php/fre/Patrimoine/Lettres/Le-fonds-Emmanuel-Robles>

Iconothèque- Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN)

Les fonds iconographiques constitués par les administrations françaises des pays sous protectorat (Tunisie et Maroc) ou mandat (Syrie et Liban) ont été rapatriés à Nantes au moment des indépendances. URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/ministere_817archives-patrimoine_3512/iconotheque_12689/nantes_28549.html

Médiathèques Jean-Pierre-Melville-Paris

Ouverte en 1989, la médiathèque Jean-Pierre-Melville à Paris propose un fonds de livres et de revues en chinois et en vietnamien.

Catalogue : URL : www.bibliotheques-paris.fr

2) Revues Professionnelles

Bulletin des bibliothèques de France

URL : <http://bbf.enssib.fr>

Revue des mondes musulmans et de la méditerranée

URL : <http://remmm.revues.org>

3) Portails et réseaux

BiblioSHS

Portail d'information scientifique des unités CNRS en Sciences humaines et sociales.

BiblioSHS offre l'accès au texte intégral des articles de près de 10 000 publications négociées et financées par le CNRS et mises gratuitement à disposition de ses unités. URL : <http://biblioshs.inist.fr/>

Persée

Persée est un programme de publication électronique de revues scientifiques en sciences humaines et sociales. L'intégralité des collections imprimées de revues est numérisée et mise en ligne sur un portail qui offre un accès à l'ensemble de ces collections et des possibilités avancées d'exploitation de ces corpus numérisés. Les revues font l'objet d'une sélection pour garantir la cohérence de l'offre éditoriale et scientifique du portail.

C'est un site en open source du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Université Lumière Lyon 2. URL : <http://www.persee.fr>

Réseau Rachel

Réseau européen des bibliothèques judaïca et hebraïca. Le catalogue en ligne regroupe plus de 200 000 notices de documents conservés dans les bibliothèques membres du réseau. Il est l'une des principales sources bibliographiques dans le domaine de la culture juive.

<http://www.rachelnet.net/rachelnet/index.htm>

4) Autres outils

Poser une question à un bibliothécaire :

Le Guichet du savoir (Bibliothèque municipale de Lyon)

Sur tous les sujets, les bibliothécaires répondent dans un délai de 72 heures au maximum sauf dimanches et jours fériés. C'est libre, gratuit et ouvert à tous. Il suffit de s'inscrire avec son adresse électronique. URL : <http://www.guichetdusavoir.org/>

Service Questions ? Réponses ! (Enssib) répond aux questions dans le domaine de des sciences de l'information et des bibliothèques. URL : <http://www.enssib.fr/questions-reponses/>

SINBAD (Bibliothèque nationale de France)

Le SINDBAD (Service d'INformation Des Bibliothécaires A Distance) est un service de réponses à distance gratuit. Il fournit des références de documents sur tous les sujets et des informations factuelles (éléments biographiques, faits, chiffres, dates). URL : http://www.bnf.fr/fr/collections_et_services/poser_une_question_a_bibliothecaire/a.sindbad_votre_question.html